



Assemblée Générale du CIQ d'EOURES du 27 janvier 2024

Participants (voir annexe)

I. Rapport moral 2023 présenté par B. LALANNE, Président du CIQ

- *Changement de statut de la maison de quartier* depuis septembre, devenue CMA : Centre Municipal d'Animation, géré par la mairie de secteur.
- *Manifestations 2023* : soutien logistique et financier à la fête du village organisée les 10, et 11 juin, par le comité des fêtes (merci à Sébastien Guillo et Stephan Chaumery), beaujolais nouveau le 17 novembre (nouveaux participants), commémorations des 11 novembre et 8 mai (dépôts de gerbes), fête des commerçants « Christmas party », le 16 décembre (1^{ère} édition à l'initiative des nouveaux commerçants 7/9), Noël des aînés.
- *2 éditions du bulletin du CIQ* : en juin et en décembre. Il est à noter que la partie technique de ces journaux (mise en page et impression) a été sous-traitée à l'association « tout&possible ». Le rendu est jugé très satisfaisant. Reste quand même environ 1 mois de travail pour l'écriture, la collecte des articles et la distribution dans les boîtes aux lettres (950 exemplaires)
- *Soutien financier aux Associations locales* : Club du 3^{ème} âge, comité des fêtes et nouveaux commerçants.

Actions du CIQ en 2023 :

Travaux réalisés à la demande du CIQ:

- Réfection de la main courante angle rue du village et chemin de la Pageotte
- Remise en état du banc dans l'aire de jeux place Auffan
- Elagage haies dépassant sur le trottoir aux abords de l'école.

Travaux demandés mais non réalisés à ce jour :

- Portillon aire de jeux
- Eclairage église (renvoi de balle de la mairie secteur vers le diocèse)
- Demande de création de trottoirs et marquage de places de stationnement boulevard de la Montadette.

Projets :

- Améliorer la communication du CIQ (Facebook Vs Instagram) ; dynamiser le site internet

Vote : le rapport moral est adopté à l'unanimité.

II. Rapport financier 2023 :

Recettes 1889.39 € : Adhésions (55) - Intérêts livret A

Dépenses : 1369.88 € : dons et subventions, commémorations, site internet, frais de gestion

Résultat 2023 : 519.51 €

Solde de la caisse au 31/12/23 : 30.80 €

Solde Compte Chèque : 5 353.78 € - solde livret A : 4 500.65 €

Documents consultables sur simple demande auprès du CIQ.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

III. Composition du CA :

Démission d'un tiers du bureau :

Démission de Pierre Rigaud et Stephan Chaumery

Démission de M et P Liaigre, C. Cerou, D. D'Andréa, J Merlo, S Gerard qui se représentent

Candidatures de Chloé Lemelle, Claude Bèche et Dominique Lombardo

IV. Autres sujets :

Enquête voirie sur les souhaits des habitants :

125 mails aux habitants (adhérents/ anciens adhérents) et aux 8 commerçants - 35 réponses (26,3%) - 95 propositions ou réflexions ont été rendues. :

- La vitesse des véhicules (en particulier rue Arnould) (20%)
- Réflexion sur la signalétique et la logique des carrefours afin d'améliorer la sécurisation (en particulier Pageotte/ Allegretty - Cigales et Bd du Monument/rue Arnould), (15,8%)
- Le stationnement anarchique (12,6%)
- Création ou aménagement des trottoirs : attention aux modifications conduisant à une application stricte des normes de voirie (11,6%)
- Réseau pluvial inadapté (escourches, cigales...) (4%)

Sécurité :

Chiffres des cambriolages sur le 11ème arrondissement : en baisse jusqu'en 2021, puis remontée de 2.4% en 2022 (255 cambriolages en 2022). Cela classe le 11ème arrondissement à la 14ème position sur 16 arrondissements ayant le plus fort risque de cambriolage en 2023.

A noter également, 199 plaintes pour coups et blessures intrafamiliaux en 2022, après une baisse jusqu'en 2021.

PPRiF :

Présentation par Jean-Christophe Robert

La mairie a apporté un certain nombre de réponses aux questions remontées par le groupe de travail Eoures/Camoins/La Treille (3 /4 personnes).

Les points restants à traiter sont les suivants :

- Fond Barnier : ce fond gouvernemental apporte un soutien financier (à hauteur de 80%) aux travaux de mises aux normes PPRiF des habitations situées en zone rouge avec un plafond à 36000€. Ce fond a été testé par le groupe de travail PPRiF: Lien à utiliser pour déposer une demande auprès de la DDTM 13 : <https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/La-prevention/Les-projets-de-Plans-de-Prevention-des-Risques-d-Incendies-de-Forets-PPRiF/Information-sur-le-Fonds-Barnier>
- Aide pour l'achat d'un broyeur par la Métropole : le remboursement (plafonné à 250 € dans la limite d'épuisement de l'enveloppe dédiée) intervient au bout de 3 /4 mois.
- Les OLD : les obligations légales de débroussaillments restent très floues en particulier en cas de chevauchement de périmètre avec les voisins.
- Les rémanents : le n° de téléphone « allo broussailles » dont nous avons proposé la mise en place reste en suspens, les règles pour les passages en déchetterie ont évolué (limite à 37 passages par an pour les particuliers). Une filière pour le broyage des rémanents doit être mise en place de façon pérenne.
- La reconstruction du bien en cas d'incendie n'est autorisée que si sa défendabilité a été améliorée (hydrants, accessibilité...). Ces actions étant de la responsabilité des pouvoirs publics, quelles obligations mises en œuvre ?
- Mise à jour du PPRiF : cette mise à jour doit impérativement être mise en œuvre en concertation avec les habitants.

Propreté:

Collecte - constat : 9 jours sans passage de benne à Eoures (30% arrêts de travail ? chiffre très au-dessus des moyennes des entreprises !)

Désherbage : il y a trois campagnes de dés herbages depuis 2023.

Les cheminements piétons sont entravés par la végétation qui dépasse. Il est rappelé que chacun se doit d'entretenir sa haie vive afin qu'elle ne soit pas cause d'accidents +++.

Divers :

- RTM 2025 : où en est le projet pour nos quartiers Eoures - Les Camoins- La Treille ?
- Voierie : engorgement circulation Camoins Valentine - où en est le projet RD4D ?
- Incinérateur ARKEMA : nuisances, par exemple niveau de bruit annoncé 70 db ?
- Décharge sauvage au 45 route d'Allauch

Questions diverses des habitants :

- Demande depuis des années la mise en œuvre d'un tout à l'égout pour les habitations du chemin de la Montadette : non-respect de la réglementation !
- Projet alternatif à la RD4D d'autant que les réservations foncières sont déjà faites ?
- Dépôts sauvages non évacués. Présence de rats
- Point de collecte bio déchets trop éloigné de La Treille
- Signalétique à remettre en état aux carrefours
- Fréquence de collecte des déchets 1/2 jour insuffisant.

V. Intervention des élus :

- **Didier Parakian**, député du secteur en succession de Sabrina Agresti Roubache :

Action en cours pour éviter la fermeture définitive des thermes des Camoins.

Rappelle la cause nationale du gouvernement pour le sport avec en particulier des animations lors de l'arrivée de la flamme olympique à Marseille en mai

- **Sylvain Souvestre**, Maire des 11-12 :

S'excuse de devoir partir rapidement.

ARKEMA. Il ne s'agit pas d'un souhait de l'entreprise, il s'agit d'une obligation légale. Le dossier est suivi par l'ADEME (santé, environnement). La mairie est en attente du bilan d'acceptabilité et suivra les recommandations de l'ADEME, en particulier sur les modalités de mesures en sortie de cheminée. Aujourd'hui la contrainte affichée pour ARKEMA est : pas plus de 5 camions entrants par jour.

RTM. Garantie pour le maintien du trajet Eoures - Camoins. A noter décision de garder les anciens n° des bus. En 2024 mise en place d'une nouvelle ligne la Valentine Allauch desservant le lycée Enco de Botte.

Se réjouit du dynamisme des nouveaux commerçants. Conseille de créer une association des commerçants.

Eclairage de l'église : la mairie saisira le diocèse

8 mai. Malgré l'arrivée de la flamme olympique ce jour, la mairie souhaite le maintien de la commémoration de l'armistice.

PPRIF : S'agissant du stockage des rémanents une demande a été faite, en attente de la réponse. Pour la reconstruction après incendie une réunion a eu lieu. S'agissant du courrier des CIQ à JP cochet, la réponse est en cours.

Travaux programmés à Eoures en 2024 : Aménagement du chemin de la Montadette et de la rue Arnould. Pour la sécurisation des carrefours une équipe de la mairie viendra sur place avant de décider des travaux.

Décharge de la route d'Allauch : Décision d'engager des travaux à partir d'avril pour écrêter le tas des déchets permettant de réouvrir la circulation à partir de septembre.

3/an désherbages programmés par la mairie. Rappel : les propriétaires sont responsables du désherbage et de l'égagement le long de leurs propriétés.

- **Marine Pustorino**, Conseillère métropolitaine et départementale, représentant Mesdames Vassal et Biaggi.

LINEA : Le conseil Départemental en a supprimé le caractère d'utilité publique compte tenu de l'inadéquation du projet initial à la situation actuelle et compte tenu des nombreux recours et appels sur recours. Cela vaut aussi pour le tronçon sud RD4D, malgré la saturation du secteur Camoins - Valentine.

Circuit d'évacuation des eaux de pluie. La SERAM, consultée indique que Eoures ne fait pas partie des priorités identifiées.

Biodéchets. Mise en conformité à la nouvelle réglementation en cours. 34 points de collectes ont été mis en œuvre dans le 11^{ème}. Fonctionne très bien. Le nombre de points de collecte va être étendu. Pour la vente de composteurs (action « engagés pour la collecte ») pour 10€, cela ne fonctionne pas car victime de son succès les délais sont de ce fait trop importants. Rappel : un des objectifs est de diminuer le volume des déchets collectés dans les poubelles grises.

- **Roger Guichard**, Adjoint en charge de la Voirie et de la collecte des ordures ménagères, en charge des CIQ.

Rappel du projet 3DS : Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Simplification, qui a délégué la propreté à la mairie de secteur.

Fréquence des collectes : Rappel : pour le 11/12, 116 grosses bennes et 10 petites. En cas de manque de personnel, priorité est donnée aux grosses bennes ce qui pénalise les noyaux villageois. Puis, il est fait appel aux sociétés privées. Cela va être amélioré car l'appel aux sociétés privées se fera dès le matin. Les tournées vont être réorganisées à compter du 1^{er} avril prochain : elles se feront tôt le matin et non plus la nuit. Un système d'information des usagers sur les jours de collecte (par exemple autocollants sur les containers) est en cours de réflexion.

Cantonniers : difficultés de recrutement

- **Yannick Ohannessian**, Adjoint en charge de la tranquillité publique et de la sécurité.

Milite pour la mise en place d'ilotages des services de police dans les quartiers et pas simplement sur appel.

Réorganisation de la fourrière à compter de mars avec des parkings de stockage des véhicules verbalisés plus proches.

Préparation de la sécurisation des JO.

Sécurisation des abords des écoles « petits piétons » avec de jeunes retraités. Cela fonctionne bien.

- **Jean Marc Signes**, Conseiller métropolitain

Le délai entre la mise à jour du PPRiF et du PLUI peut générer des délais importants pour les ré-autorisations de construire en zonage rouge (5/10 ans). Cette difficulté a été remontée.

Vigilant sur les « zones à urbaniser » (= on peut construire) dans le secteur.

OLD : rappelle qu'il peut être fait appel à un technicien de la mairie pour définir précisément les obligations légales

Vigilance sur les rejets de l'incinérateur ARKEMA.

Fibre : retard lié au dépôt de bilan du prestataire. Une nouvelle programmation a été demandée pour les derniers quartiers non équipés. En attente réponse.

L'ordre du jour étant épuisé et les questions terminées, la séance est levée



Le président
Bernard Lalanne



La secrétaire
Maryse Liaigre

ANNEXE

Participants membres du CA du CIQ :

Maryse et Patrice Liaigre,

Christine Cerou,

Denis D'Andréa,

Pierre Lolloz,

Olga Sabarthes,

Sébastien Guillo,

Bernard Lalanne,

Roger Bonneton,

Jean-Christophe Robert

Participants Elus de secteur :

Sylvain Souvestre, Maire de secteur 11/12,

Didier Parakian, Député de secteur

Roger Guichard, Adjoint en charge de la Voirie et de la collecte des ordures ménagères, en charge des CIQ

Jean-Pierre Cochet, Adjoint en charge de la sécurité civile et de la gestion des risques

Yannick Ohannessian, Adjoint en charge de la tranquillité publique et de la sécurité

Michèle Emery, Ajointe en charge de l'environnement, et du développement durable

Gérard Audibert Adjoint en charge des Anciens combattants et des marins pompiers

Jean Marc Signes, Conseiller communautaire représentant de Madame Pasquini

Marine Pustorino, Conseillère métropolitaine et départementale, représentant Mesdames Vassal et Biaggi

Participants adhérents : 48 adhérents